AÏN-TÉMOUCHENT

Pris sur le toit d'une bijouterie avec plus d'un kilo d'or à El-Maleh

Les éléments de la police de la Sûreté de daïra d'El-Maleh ont réussi, hier, à appréhender un individu en flagrant délit de vol d'une bijouterie au centre-ville. La police qui effectuait une patrouille de routine aux environs de midi, a aperçu le mis en cause sur le toit d'une bijouterie avec un sac à dos contenant environ 1,940 kg d'or, dérobé de la bijouterie même. L'individu, originaire de la wilaya d'Oran (B. A.), âgé de 20 ans, a, selon une source officielle, profité de l'absence du bijoutier rentré chez lui, pour prendre son repas de midi pour s'introduire dans la bijouterie, à partir du toit. Malheureusement, lors de sa sortie de la bijouterie, il a été aperçu sur le toit par la police qui l'a poursuivi et réussi à l'arrêter. Elle a trouvé dans son sac à dos, l'or volé. Le mis en cause a toujours opéré de la sorte et a, à son actif, d'autres vols similaires. Présenté devant le procureur de la République, il a été écroué.

S. B.

RELIZANE

Les habitants de la cité résidentielle mécontents

Les habitants de la cité résidentielle, sise au chef-lieu de Relizane, s'élèvent contre le vacarme provoqué par le passage de nombreux camions de gros tonnage par la rue principale.

Plus de cinq cents camions de 20 tonnes, transportant du tuf depuis la carrière de Sidi M'hamed Benaouda, circulent sur la RN4 reliant Relizane à Sidi M'hamed Benaouda pour atteindre la carrière. A partir de cinq heures du matin, les habitants de la cité sont réveillés par le ronflement des moteurs de ces engins mécaniques qui traversent la ville, sans aucune gêne ni impunité de la part des autorités. Ces camions causent des désagréments dans le sommeil des riverains et même des risques d'accidents dus à l'étroitesse de la rue principale de la ville, mettant en danger les automobilistes et les piétions, notamment les écoliers. Des solutions existent pour rejoindre la RN4 par l'emprunt de la nouvelle route récemment ouverte, indique-t-on. Mais devant le laxisme des responsables, les camionneurs préfèrent l'ancien passage pour gagner quelques kilomètres. Toutes les réclamations formulées par les habitants sont restées vaines, clame-t-on parmi les citoyens. Selon nos sources, «une correspondance a été transmise à la wilaya demandant l'interdiction du passage des camions poids lourds par l'avenue principale». Une trémie évitant le centre-ville est en voie de réalisation. Toutefois, une formule relative à la circulation routière à ce niveau est proposée, ceci pour mettre fin au stationnement anarchique.

A. Rahmane

NAÂMA

Un programme pour la protection du camelin

Le CDARS (Commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes) est en train de réaliser un programme spécial pour la protection, l'amélioration et le développement des camélidés : une des rares productions animales dans la région.

De ce fait, différentes zones de parcours et de transhumance seront localisées à travers les communes de Moghrar et Djeniene, où seront lancées plusieurs opérations de plantation d'espèces végétales et des pépinières fourragères pour l'alimentation du dromadaire, nous dit-on.

Un projet qui tient à cœur au ministre de l'Agriculture, qui a annoncé à plusieurs reprises la création d'unités d'élevage du camelin à travers plusieurs régions du pays, une mesure qui rentre dans la politique du renouveau de l'économie agricole et rurale. Elle constitue une ressource pour des milliers d'éleveurs et contribue à la création de centaines d'emplois indirects.

L'Algérie compte un effectif de quelque 200 000 dromadaires répartis sur 17 wilayas sahariennes et steppiques, dont la production annuelle de viande dépasse les 10 000 tonnes/an. Une enveloppe de 80 milliards de dinars a été alors dégagée par l'Etat pour 2012/2014 pour la contribution au développement de l'espèce animale, surtout des camélidés.

Jadis, le «bateau du désert», même si aujourd'hui son rôle de voyageur du Sahara est très réduit chez les nomades, il pourrait plus ou moins contribuer à la rentabilité de la production de viande, bien que la population de la région ne soit pas habituée à sa consommation, préférant ainsi la viande ovine ou bovine

B. Henine

GRÈVE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS DE LA SOCIÉTÉ DES FERTILISANTS DE MERSAT EL HADJADJ

Sit-in devant l'Inspection du travail

En grève depuis le 6 janvier dernier, les travailleurs de la société (Algérian Oman des fertilisants) de Mersat El Hadjadj, n'ont à ce jour pas trouvé de terrain d'entente avec leur direction, seules des promesses non encore concrétisées, et persistent et enfoncent chaque jour la société dans l'incertitude. Hier, les grévistes ont observé un sit-in devant l'inspection du travail à Oran, et ce, après avoir attendu l'obtention du PV de conciliation qu'ils n'ont toujours pas reçu. Ce document est indispensable pour prouver que la grève observée depuis cette date n'a pas été concluante pour les travailleurs. Leur direction ayant exigé des travailleurs la reprise du travail, suite à quoi, elle promettait de négocier avec eux leurs doléances, n'a pas convaincu les travailleurs grévistes qui campent sur leur position de maintenir la grève tant que les promesses ne sont pas tenues. Le collectif des travailleurs grévistes revendique un respect des droits fondamentaux des travailleurs et surtout la gestion des compétences qui n'obéit, selon eux, à aucune règle de gestion avec une préférence affichée clairement envers les travailleurs étrangers au détriment des travailleurs algériens. Suite au sit-in, les grévistes devraient tenir aujourd'hui une rencontre avec les responsables de l'inspection du travail pour tenter de trouver un dénouement à cette situation qui semble durer.

Amel Bentolba

SIDI BEL-ABBÈS/LA DÉMOLITION DE LEUR BIDONVILLE PROGRAMMÉE POUR AUJOURD'HUI

Une vingtaine de familles sans abri

D'après une pétition signée par une vingtaine de familles ayant toujours occupé le bidonville de la ferme Si Salah, à la sortie de la ville de Sidi Bel-Abbès, ces dernières interpellent les autorités suprêmes au sujet de leur situation de sans-abri à partir du 13 février 2013, date retenue pour la démolition de leurs demeures de fortune sans avoir été relogées avant l'opération.

Les signataires disent lancer un appel de détresse car déclarent-ils dans leur pétition, «nous n'avons pas où aller, nous qui avons été recensés après 2007. Nous avons reçu des convocations nous signifiant la démolition du bidonville où nous résidons et programmée pour la journée du mercredi 13 février sans que nous ne soyons concernés par une opération de relogement. La seule proposition qui nous a été faite par les autorités locales est celle de l'attribution d'une petite parcelle de terrain dans le cadre de l'habitat rural et d'une aide financière de 70 millions de centimes pour effectuer tous les travaux de construction d'une demeure.» Les contestataires évoquent la difficulté de concrétisation de cette proposition de par le temps et l'aide financière proposée étant donné le prix des matériaux de construction. Maintenant ajoutent-ils «les autorités passent à l'étape suivante malgré notre refus, c'est-à-dire celle de la démolition du bidonville sans que notre problème de relogement ne soit réglé Nos abris de fortune seront rasés et nos enfants seront bien sûr dans la rue par le froid rigoureux de cet hiver. C'est pourquoi nous interpellons les hautes autorités à se pencher sur notre cas de précarité. De son côté Le Soir d'Algérie, a tenté de prendre attache avec le chef de daïra pour plus d'informations, mais malheureusement il était en réunion nous a-t-on répondu.

A. M.

Une famille de sept membres asphyxiés par le monoxyde de carbone évacuée vers les urgences

Une famille de sept personnes âgée entre 3 et 82 ans, a été sauvée d'une mort certaine par la Protection civile de Sidi Bel-Abbès dans la nuit de lundi à mardi dernier, après avoir inhalé du monoxyde de carbone dégagé par un appareil de chauffage sûrement déficient. En effet, au cours de la nuit, la Protection civile qui a été alertée, a procédé au sauvetage de sept personnes, toutes inconscientes, à cause des émanations du CO^2 dans une demeure familiale dans le centre-ville de Sidi Bel-Abbès. Les victimes ont été évacuées vers les UMC du CHU de Sidi Bel-Abbès où elles demeurent toujours sous surveillance médicale.

A. M.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilis lance son nouveau service Le Gmail SMS

Mobilis annonce le lancement de son nouveau service **«Gmail SMS»** qui permet aux utilisateurs de comptes Gmail d'envoyer des SMS gratuitement à partir de leurs comptes à leurs correspondants abonnés Mobilis.

«Gmail SMS» répond aux besoins des jeunes et présente de nombreux avantages concurrentiels, qui donnent la possibilité de chatter par SMS entre abonnés Mobilis et leurs contacts **Gmail**, partout dans le monde, au prix d'un SMS en national.

Le service est activé par défaut sur tous les comptes des utilisateurs Gmail, qui ouvrent droit à un nombre initial de **50 SMS gratuits**. Les destinataires ont la possibilité de répondre par SMS et ouvrir ainsi une session de chat.

Le prix du SMS de réponse est de **4 DA TTC** pour les offres Prepaid, Mobicontrol et Mobiconnet Prepaid ; pour les offres Postpaid et Mobiconnet Postpaid, c'est le **Tarif d'un SMS ordinaire** vers Mobilis.

Chaque réponse par **SMS** fait bénéficier l'utilisateur Gmail de **5 SMS** gratuits qui s'ajouteront au nombre de SMS restants, avec un cumul limité à **50 SMS**.

Pour les modalités de souscription et plus d'information, rendez-vous sur le site de Mobilis au **http://www.mobilis.dz.**

Publicité